

Projet d'accueil
du Service d'accueil d'enfants
de l'ISBW



Table des matières

1. Présentation du Service d'accueil d'enfants de l'ISBW

2. Projet d'accueil

2.1. Projet pédagogique général du Service

Introduction : Le bien-être de l'enfant et le partenariat Parents-Professionnel-le-s au cœur du projet

Les besoins de l'enfant au centre de nos pratiques professionnelles

Les parents et les professionnel-le-s autour du bien-être de l'enfant

2.2. Contrat d'accueil (*en annexe*)

1. Présentation du Service d'accueil d'enfants de l'ISBW

L'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW) regroupe les 27 communes du Brabant wallon. Ses actions ciblent l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, l'accueil extrascolaire et plaines de vacances des enfants de 3 à 12 ans, l'aide aux familles et aux personnes handicapées et la formation interne et externe sur les thèmes directement en lien avec les missions prioritaires de l'Intercommunale.

Le Service d'accueil d'enfants (SAE) de l'ISBW est composé d'un-e chef-fe de service, de 3 travailleurs-ses psycho-médico-social-e-s (TPMS) et d'un-e agent administratif-ve. Le Service est agréé et subventionné par l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance) pour organiser l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans au domicile d'accueillant-e-s et au sein de co-accueils sur 16 communes du Brabant wallon. Sa mission principale est de proposer un accueil de qualité pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs familles.

Le Service accompagne et encadre l'accueillant-e de votre enfant, tant sur le plan administratif que pédagogique. Il veille à la mise en œuvre du projet d'accueil dans une dynamique incluant les parents et l'accueillant-e, dans l'intérêt premier de l'enfant.

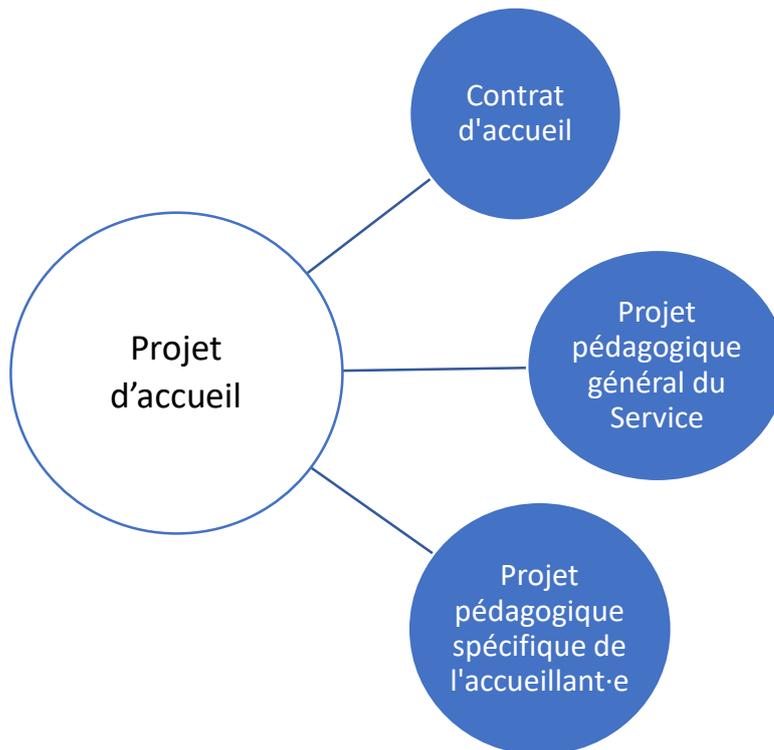
Pour cela, le Service, et les TPMS en particulier, organise des visites mensuelles chez les accueillant-e-s afin d'aborder des sujets autour de la vie du milieu d'accueil tels que l'organisation pratique, l'aménagement de l'espace, l'évolution des enfants, la dynamique du groupe, etc.

Le Service est disponible, tant pour les accueillant-e-s que pour les familles des enfants accueillis, via une permanence téléphonique accessible tous les jours de la semaine de 9h à 17h et par mails. Outre, la première rencontre entre le-a TPMS et la famille lors du dossier d'inscription, d'autres rencontres peuvent également être organisées avec le-a TPMS et/ou l'accueillant-e.

Chaque accueillant·e propose un accueil de qualité de proximité dans un lieu aménagé de manière adéquate (à son domicile ou dans un lieu adapté) et s’inscrit dans le projet d’accueil général du Service.

2. Projet d’accueil

Le projet d’accueil du Service est constitué du projet pédagogique général du Service repris dans ce document et du contrat d’accueil (*en annexe*). En outre, chaque accueillant·e, avec ses spécificités, complète ce projet d’accueil avec son projet pédagogique spécifique.



2.1. Projet pédagogique général du Service

Introduction : Le bien-être de l’enfant et le partenariat Parents-Professionnel·le·s au cœur du projet

Le bien-être de l’enfant est au centre de notre projet d’accueil et guide nos réflexions et pratiques professionnelles. C’est pourquoi nous avons choisi d’articuler ce projet pédagogique autour des besoins de l’enfant et de l’illustrer par différentes pratiques quotidiennes.

Chaque professionnel·le (accueillant·e-s et service) ajuste ses pratiques pour répondre au mieux aux besoins de l’enfant et de sa famille ; tout en tenant compte de la collectivité et du projet d’accueil.

Le service met en œuvre le projet pédagogique dans une dynamique incluant les différents acteurs : Parents, Accueillant·e-s et Service. Cette dynamique vise à valoriser les ressources de chacun pour enrichir la qualité de l’accueil dans l’intérêt premier de l’enfant.

Chaque enfant et sa famille est accueilli dans la bienveillance et le respect.

Les besoins de l'enfant au centre de nos pratiques professionnelles

Pour permettre à l'enfant de grandir, apprendre et s'épanouir, l'ensemble des besoins de l'enfant doivent être pris en considération. Au quotidien, l'objectif du service, en partenariat avec les parents, est de répondre à l'ensemble de ces besoins.

Pour expliciter notre projet pédagogique, nous avons choisi d'axer celui-ci autour de 5 de ces besoins qui nous paraissent particulièrement importants pour porter le projet d'accueil : l'individualité, la sécurité, l'autonomie, la liberté et l'éveil.

Tout au long de l'accueil de l'enfant, le service veille à encourager des pratiques professionnelles favorisant :



L'Individualité

L'enfant est reconnu comme personne à part entière, ce qui implique le respect de son rythme et la prise en compte de ses émotions. L'accueillant·e l'accompagne dans l'identification et l'expression de ses émotions et de ses propres limites. Elle soutient l'enfant dans la construction de sa confiance en lui.

L'accueillant·e s'ajuste en permanence à l'enfant en fonction de ses besoins, ses humeurs, de ce qu'il exprime et en respectant sa bulle.

Par l'observation, l'accueillant·e connaît les habitudes et rituels propres à chaque enfant (manière de dire aurevoir, besoin de doudou,...) et les prend en compte aux différents moments de l'accueil.



La Sécurité

L'aménagement est pensé pour permettre à l'enfant d'évoluer, de vivre en toute sécurité et d'assurer la pleine présence de l'accueillant·e.

L'accueillant·e apporte la sécurité nécessaire à l'enfant, par son observation, son regard bienveillant, sa verbalisation, sa disponibilité. Un soin particulier est apporté aux moments de transitions tels que l'accueil du matin, le départ du soir, la mise au lit...

Afin de rassurer l'enfant, l'accueillant·e met en place des repères et des rituels dans un cadre et des limites connus par celui-ci.



L'Autonomie

L'accueillant·e soutient, accompagne et valorise l'enfant dans son chemin vers l'autonomie. Une attention particulière est apportée au fait de laisser le temps aux enfants de faire par eux-mêmes et d'apprendre par essais/erreurs. C'est pourquoi, le matériel et les jeux sont de préférence disposés à leur hauteur pour qu'ils puissent y accéder seuls.

Les moments de vie dans le milieu d'accueil sont autant d'occasions de développer l'autonomie des enfants : mettre son manteau et ses chaussures pour aller dehors, débarrasser le table et ranger les bavoirs dans le casier, ranger les jouets...

L'accueillant·e encourage et accompagne l'enfant afin de lui permettre de manger seul.



La Liberté

L'accueillant·e laisse libre court à l'imagination de l'enfant sans idée préconçue et sans imposer sa manière de faire. L'accueillant·e veille à la liberté de mouvement des enfants.

Des jeux (petites voitures, animaux à assembler, jeux de construction, jeux d'imitation...) sont à disposition des enfants en libre accès.



L'Éveil

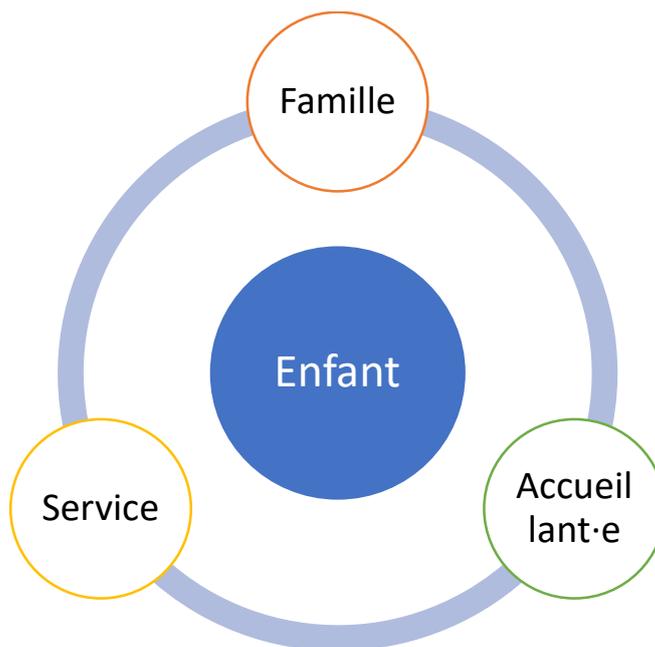
L'enfant a le droit d'expérimenter et de découvrir avec joie et plaisir. L'accueillant·e propose, sans imposer à l'enfant, des moments de découverte et de créativité variés via du matériel, des jeux et des espaces intérieurs et extérieurs. L'éveil musical, culturel, sensoriel ainsi que la découverte de la nature font partie de notre projet d'accueil. Lorsque le milieu d'accueil dispose d'un espace extérieur, celui-ci s'intègre à part entière à l'espace de vie et d'activité des enfants.

Du matériel d'éveil tels que des livres, des tapis sensoriels,... est proposé aux enfants.

Les parents et les professionnel-le-s autour du bien-être de l'enfant

Vous êtes les partenaires à part entière dans le projet d'accueil de votre enfant. Vous êtes les spécialistes et les référents de votre enfant ; l'accueillant-e est un-e professionnel-le de la petite enfance.

Pour pouvoir répondre aux besoins de votre enfant, notre partenariat est basé sur le respect mutuel, l'écoute, la communication et l'échange.



2.2. Contrat d'accueil (en annexe)